



Vue depuis la première cour, dite d'honneur à l'origine, sur le bâtiment dévolu aux logements de fonction à l'origine, puis à l'administration (après 1997). Le grand degré d'accès date de cette redistribution des fonctions. Ce corps de bâtiment ne bénéficie pas du crépissage à faux-joints des bâtiments principaux.

IVR84_20226301702NUCA

Auteur de l'illustration : Christian Parisey

© Région Auvergne-Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel
communication libre, reproduction soumise à autorisation